

Ma ville, le xx xxxxxxxx 2017

Madame ou Monsieur X
adresse 1
adresse 2
code postal ma ville

à

Monsieur Pierre-Franck Chevet, président de l'ASN

Autorité de sûreté nucléaire
15 rue Louis Lejeune
CS 70013
92541 Montrouge cedex

Objet : mise en demeure

Monsieur Chevet,

Vous présidez un organisme nommé « Autorité de Sûreté Nucléaire ». Sur la page d'accueil du site de l'ASN, on peut lire qu'elle « assure, au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés à l'utilisation du nucléaire. ». Cette belle présentation, ainsi que le surnom de votre institution, à savoir « gendarme du nucléaire » laisse à penser au citoyen ordinaire que je suis, que, **grâce à vous, le nucléaire français est sûr !** 2000 à 2500 personnes entre ASN et IRSN travaillent à cette fin.

Or, Monsieur Chevet, vous, comme votre prédécesseur, multipliez les déclarations indiquant clairement que l'accident majeur est possible, voire probable, dans ce pays : vous tentez d'intensifier les campagnes de distribution d'iode stable, vous déclarez que nos centrales ne résisteraient pas à une chute d'avion, ...

Par ailleurs, le Comité Européen sur le Risque de l'Irradiation (CERI) a publié en 2003 un rapport extrêmement documenté, basé sur de nombreuses études internationales, sur les « effets sanitaires de l'exposition aux faibles doses de radiation ionisante »¹

Or, ce rapport démontre, de manière irréfutable, les effets létaux des faibles doses, les études citées étant d'ailleurs depuis corroborées par de nouvelles, et ce partout dans le monde.

Tous ces éléments, montrant que le nucléaire tue au quotidien, et qu'il va tuer demain, conséquence de l'accident majeur inéluctable **auquel vous nous préparez**, ont été compilés dans un rapport accablant à votre endroit et celui de l'IRSN sur le site du Mouvement pour l'Arrêt Immédiat du Nucléaire (MAIN) :

Ce dossier est nourri de documents, non en provenance de militants, mais d'organismes d'État, tels le vôtre, l'IRSN, le CEA, l'ANDRA, ... dont il est fourni une lecture critique et claire.

Il a donc permis au simple quidam que je suis d'évaluer **les atteintes sanitaires permanentes et le danger inacceptable** que constitue la poursuite de l'activité nucléaire par des exploitants depuis longtemps irresponsables, et, aujourd'hui et demain, incapables d'en assurer financièrement la sécurité la plus minimale.

Monsieur Chevet, vous avez souvent déclaré, de par votre fonction, être en mesure d'arrêter, pour des raisons de sûreté, tel ou tel réacteur, telle ou telle centrale.

Je vous mets donc en demeure, par la présente, **de mettre en œuvre votre pouvoir afin d'ordonner l'arrêt immédiat de l'ensemble du parc nucléaire français.**

Cette mise en demeure vous sera envoyée par d'innombrables habitants de ce pays, inquiets pour leur santé, celle de leurs enfants, et l'avenir de nos territoires que l'on veut préserver de la désolation et de la mort.

.../...

1 Éditions Frison-Roche ISBN 2-87671-449-3

Si dans un *délai de 3 mois* suivant cette mise en demeure, vous n'aviez pas fait le nécessaire, je porterai alors plainte contre vous, devant le Procureur de la République, ainsi que tous les autres émetteurs de cette missive qui en feront de même, pour « *mise en danger délibérée de la vie d'autrui* ». Nous serons, bien sûr, accompagnés, entre autres, des parents d'enfants atteints de leucémies radio induites autour des centrales nucléaires françaises.

Comprenez, Monsieur Chevet, qu'une plainte devant Monsieur le Procureur de la République, ne coûte, au simple citoyen que je suis, qu'un courrier postal.

Comprenez aussi, Monsieur, que si vous n'accédiez pas à nos demandes, les nombreuses plaintes étant déposées, et lorsque l'accident surviendra, vous aurez à vivre avec la conscience de n'avoir pas voulu empêcher cela, alors que vous en aviez le pouvoir.

Signature